

Bateaux « zero emission » dans les agglomérations – des opportunités à ne pas manquer.

Des réseaux terrestres saturés

Aujourd'hui, les réseaux terrestres ont atteint leurs limites au sein des agglomérations. Notre association a lancé récemment une étude visant à identifier les opportunités de développement et de valorisation des lacs et cours d'eau comme des « routes » naturelles, pour y transférer certains pendulaires, aux heures de pointe, dans une logique de multimodalité.

Le réseau navigable suisse du transport public de personnes s'étendait en 2015 sur 548 km et comprenait essentiellement des trajets lacustres.

Une flotte à vocation essentiellement touristique

En 2018, la Suisse comptait 110 bateaux de passagers pour le transport public sur les lacs et les voies fluviales suisses. On recensait également plus de 60'000 bateaux à moteur avec une immatriculation officielle. Dans le domaine du trafic naval de marchandises, on comptait, en 2017, 122 bateaux avec concession cantonale, 70 bateaux de marchandises enregistrés en Suisse naviguant sur le Rhin ainsi que 35 navires de haute mer.

En 2016, les bateaux des transports publics de passagers ont transporté environ 11,3 millions de personnes sur les lacs et cours d'eau de Suisse. Le taux d'occupation des bateaux de passagers, utilisés en premier lieu par les touristes, dépend toutefois beaucoup de la météo lors des weekends estivaux, ce qui entraîne au fil des années de nombreuses petites variations du nombre de personnes transportées.

Transport de personnes par bateau : des coûts par voyageur très élevé

Selon une récente étude de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), le transport par bateau affiche un coût de 24,1 centimes par passager au kilomètre (pkm) parcouru, 7,7 centimes par pkm pour le transport motorisé privé sur la route, 6,3 centimes par pkm pour les transports publics routiers atteignaient. Les coûts liés au transport ferroviaire sont de 3,3 centimes par pkm.

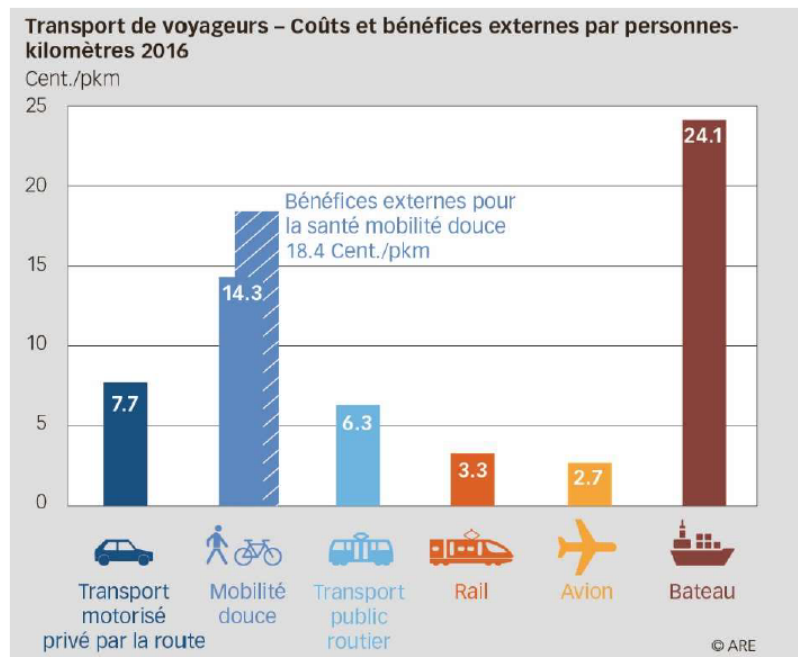


Figure 4

Des rejets de Co2 importants

Selon les estimations de notre association, les bateaux des entreprises de navigation concessionnées en Suisse émettent plus de 90'000 tonnes de CO₂ par année, soit l'équivalent de 6'500 ménages (Chaque personne en Suisse émet en moyenne 14 tonnes d'équivalent CO₂ (éq-CO₂ ou CO₂) par année.

Les collectivités publiques appelées à contribution pour la reconversion du parc existant

Les effets d'une motorisation électrique sur la flotte permettraient de diminuer de 98% les émissions de CO₂, pour autant que le courant soit d'origine renouvelable. Les défis en terme d'infrastructures, en terme d'autonomie et de performance des moteurs sont importants et nécessitent par conséquent des impulsions des collectivités publiques pour accélérer la mutation du parc thermique en zéro émission.

Des opportunités à saisir dans les agglomérations

Comme dans le domaine de l'électromobilité "terrestre", de nombreuses opportunités se présentent pour créer de nouvelles offres de transports dans les agglomérations avec du matériel navigant de taille moyenne (moins de 60 places) plus propice au transport de pendulaires qu'au tourisme. Au-delà, des avantages écologiques, l'intérêt d'une flotte de bateaux électriques de taille moyenne est double : tant au niveau des coûts d'exploitation (coûts de l'énergie électrique diminués de 20 à 30%) que de la flexibilité des opérations (bateaux plus maniables en raison de leur taille).

Pour en savoir plus, RDV le 26 août 2019 à la conférence nationale sur la mobilité :

<https://www.aren.admin.ch/are/fr/home/transports-et-infrastructures/strategie-et-planification/mobilite.html>